



---

Question écrite

*Journal de Porrentruy*

---

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de la dernière législature décidait de transformer le journal de Porrentruy et remerciait ainsi son rédacteur, François Laville.

En tant que membre de la famille, je m'abstiendrai, par souci évident d'impartialité, d'émettre un jugement sur cette décision,... mais je m'autorise, en ma qualité de conseiller de ville fraîchement élu, à m'interroger sur la procédure de nomination de la nouvelle rédaction du journal.

Dès lors que l'ancien Conseil municipal avait de longue date pris sa décision de donner pour la première fois une toute nouvelle formule à ce journal, le moment eût été tout à fait opportun et idéal pour initier une procédure de recherche publique. Une mise au concours, certes pas obligatoire mais recommandable pour une telle responsabilité, aurait eu l'avantage indéniable de garantir le libre jeu de la concurrence des candidatures et la transparence du processus de nomination. Je n'ai malheureusement rien pu observer allant dans ce sens.

Porrentruy, ville estudiantine et intellectuelle, compte pourtant bon nombre de personnalités, jeunes et moins jeunes, qui auraient potentiellement pu montrer un fort intérêt pour cette fonction. Le journal de Porrentruy étant avant tout le journal de notre ville et de sa population, il eut donc été intéressant de proposer à nos concitoyens d'en devenir les rédacteurs principaux. Un appel d'offres aurait certainement permis l'émergence d'un-e rédacteur-riche bruntrutain-e et éventuellement non-professionnel-le.

Une nomination au travers d'un processus de mise au concours n'aurait-elle pas été plus transparente, plus spécifique à notre ville et moins onéreuse pour elle?

Je remercie le Conseil municipal pour sa réponse.

Baptiste Laville